

M. HOMUTH: Accordez-lui encore trente minutes et il se fourvoiera complètement.

M. L'ORATEUR SUPPLÉANT (M. Golding): L'honorable député a épuisé son temps de parole.

Des VOIX: Poursuivez.

M. KNOWLES: Non, je ne demande pas de le prolonger, monsieur l'Orateur. Je me contente de mon exposé et de mes réponses au ministre des Finances. Le présent budget, dans son ensemble, est un désappointement.

M. F. W. KUHL (Jasper-Edson): Nous vivons encore dans des circonstances critiques et je suis le premier à reconnaître qu'il nous faudra attendre la fin de ces jours difficiles pour revenir à un niveau de vie normal. Tant que des multitudes d'êtres humains de par le monde entier meurent de faim, tant qu'ils manquent des choses essentielles à la vie, tant que nous n'aurons pas contribué à leur assurer une existence un peu plus favorable, il serait inhumain, me semble-t-il, de rechercher pour nous un niveau de vie très élevé. Cependant, c'est aujourd'hui que nous devrions arrêter nos projets d'avenir, en prévision de jours meilleurs. Voilà à quoi je m'intéresse tout particulièrement et c'est pourquoi j'ai voulu prendre pour thème de mes observations ces paroles par lesquelles le ministre a terminé son exposé budgétaire et que l'honorable préopinant a également citées. Personnellement, je les tiens pour les plus importantes de tout son discours. Il me serait sans doute superflu de les citer en entier, je me contenterai donc du passage suivant:

Nous, Canadiens, pouvons réaliser de grandes choses, pourvu que nous nous entendions sur les objets à poursuivre et que nous consacrons nos énergies à les atteindre. Notre effort de guerre en est une preuve évidente. Maintenant que le conflit a pris fin, il nous appartient de choisir et de mettre en œuvre un programme tout aussi difficile, tout aussi hardi, mais tendant au progrès de notre pays. Je suis convaincu que la population canadienne, convenablement renseignée, sera disposée à s'entendre, d'une façon générale, sur un vaste programme du temps de paix à l'application duquel elle apporterait le même esprit, la même énergie, qui ont marqué son effort militaire. Il est du devoir de chacun de nous,—membres du Gouvernement, hommes d'affaires, ouvriers et agriculteurs,—de faire tout en notre pouvoir pour réaliser cette entente sur les moyens qui permettront au Canada, en période de paix, de se rendre digne de l'œuvre des Canadiens en temps de guerre.

C'est là une déclaration très importante, je me bornerai cependant à l'examen des objectifs auxquels nous devons tendre, la période de crise passée, et aux moyens propres à y arriver.

Nous avons beaucoup entendu parler, il y a quelques années, à mesure que la guerre tirait à sa fin, de l'ordre nouveau, d'un nouveau paradis sur terre. Si ce budget est un échan-

tillon de l'ordre nouveau, ce n'est pas le ciel, mais l'enfer sur terre. Je désire poser quelques questions au sujet de nos objectifs et des moyens de les atteindre. Pour avoir cette terre nouvelle tant vantée, cet ordre nouveau, faut-il nécessairement jeter tout l'ordre ancien par-dessus bord, ou y a-t-il lieu d'en conserver quelque chose?

Peut-être y a-t-il lieu d'en éliminer certains aspects et peut-être certaines mesures s'imposent-elles pour le rendre aussi parfait que les institutions humaines peuvent l'être. Que désirons-nous conserver de l'ordre ancien? Dès que je veux répondre à cette question, je me rends compte que j'entre en conflit avec les honorables membres du parti de la C.C.F. Je désire cependant leur donner l'assurance que mes critiques n'ont rien de personnel. Je les regarde comme d'excellents garçons, bien aimables. Je dois cependant, à mon grand regret, me poser en adversaire très résolu du programme qu'ils préconisent et sur la question de savoir ce qu'il y a lieu de conserver de l'ancien régime, c'est à leur programme que j'en ai, ce qui est bien différent de leur personne.

Presque tous les membres du parti de la C.C.F. qui ont pris part au débat actuel, y compris l'honorable préopinant, ont prétendu que l'entreprise privée a vécu. Je désire condamner ouvertement cet avancé et affirmer que l'entreprise privée est, en principe, aussi solide que le rocher de Gibraltar. Comme je l'ai dit déjà en maintes occasions, les membres de la C.C.F., de même que les communistes, condamnent l'entreprise privée parce qu'ils la tiennent responsable de maux qui lui sont étrangers. Je soutiens que le groupe de la C.C.F. et tous ceux qui réprovent l'entreprise privée portent contre elle de fausses accusations.

Que lui reprochent-ils? Ils prétendent qu'elle a failli à sa tâche en ne procurant pas de travail. Combien de fois nous l'a-t-on répété, au Parlement et ailleurs! On nous affirme que l'entreprise privée a fait faillite puisqu'elle ne procure pas d'emplois. C'est là une fausse accusation, car le rôle de l'initiative privée n'est pas de procurer des emplois et on ne devrait pas par conséquent lui attribuer ce mal. J'insisterai davantage sur ce point dans quelques instants.

Pareillement, nos amis socialistes affirment que l'entreprise particulière est inefficace en ce qu'elle n'a pas amené une distribution équitable de notre richesse nationale et des produits de notre industrie. Je répète que cette accusation n'est pas fondée car ce n'est pas à l'initiative privée qu'il appartient d'effectuer la distribution. Donc, voilà une deuxième fausse accusation.